

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 17 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix sept octobre à dix huit heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 09 octobre 2025 affichée le 09 octobre 2025

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Céline JOUIN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN,
Valérie BRASSEUR, Françoise DAUDÉ

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

09 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 20251017 02

Office National des Forêts ONF Forêt communale coupes de bois 2026

Le maire expose aux membres du conseil municipal les propositions d'inscription du service bois de l'ONF concernant l'inscription et la destination des coupes de l'état d'assiette 2026 en forêts communales et sectionales relevant du Régime Forestier.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire, après avoir délibéré et procédé au vote :

- Approuve l'état d'assiette des coupes de l'année 2026 présentées ci-après.
- Demande à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites en 2026 à l'état d'assiette présentées ci-après.
- Pour les coupes inscrites, précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation.
- Donne pouvoir au maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente en lien avec l'ONF.
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Coupes à inscrire à l'état d'assiette 2026 :

Nom de la forêt	Parcelle	Type de coupe	Volume total indicatif (m3)	Surface (ha)	Réglée / Non réglée	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF	Année décidée par le propriétaire	Destination à cocher	
									Délivrance	Vente
FC de Concoules	2.i	IRR	276	4.6	R	2022	2026	2026		X
FC de Concoules	4.ap	AMEL	380	9.47	R	2026	2026	2026		X
FC de Concoules	4.t	TAIL	192	3.21	R	2020	2026	2026		X
FC de Concoules	6.ap	AMEL	82	2.07	R	2027	2026	2026		X

Vente : Les coupes seront proposées en vente de gré à gré par soumissions avec concurrence, ou en vente simple négociée de gré à gré, en accord avec la municipalité.

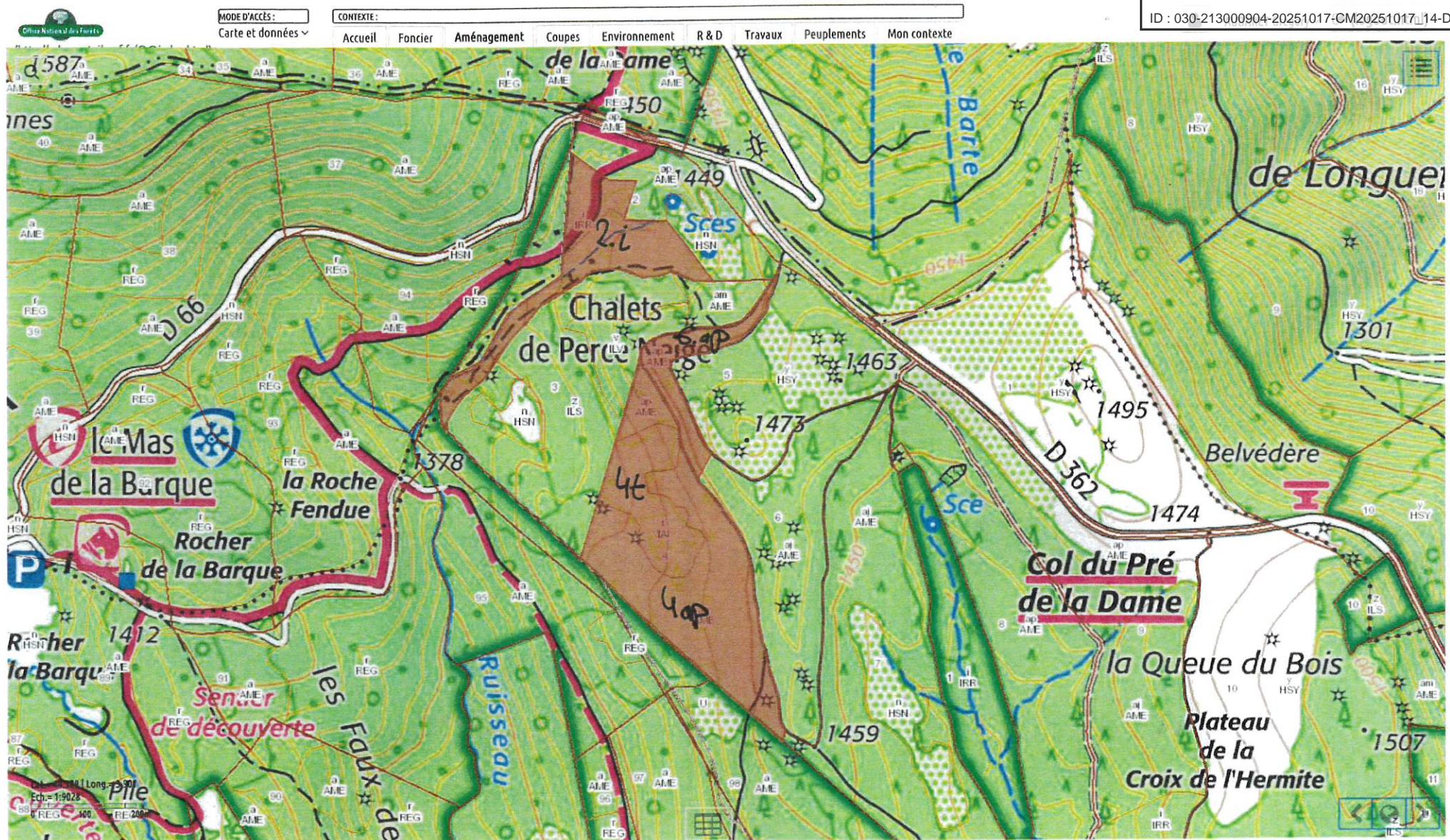
Résultat du vote : Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL



1/2



Mairie de CONCOULES

09 OCT. 2025

reçu le